

L'article de presse

Le journaliste écrit pour être lu et compris de tous ses lecteurs.

Le premier souci doit être la clarté. Il doit aussi informer ses lecteurs le plus justement et le plus honnêtement possible.

1- Le journaliste recherche l'information :

Il dispose de différentes sources :

- Les **dépêches** : ce sont des textes courts envoyés par des journalistes qui sont sur le terrain dans le monde entier. Elles arrivent chaque jour directement sur un ordinateur du journal.
- Les autres médias : télévision, radio, presse écrite. Une sélection quotidienne est réalisée.
- Internet.
- Les reportages sur le terrain, dès que c'est possible, les interviews.

2- L'écriture :

Le rôle du journaliste est d'informer ses lecteurs. Un journaliste n'a pas le droit d'inventer.

Tout ce qu'il écrit ou dit doit être vrai, donc vérifié.

Le journaliste doit répondre à six questions de base :

Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Comment ? Pourquoi ?

3- L'article de journal comprend :

- Un **titre** : il est fait pour accrocher le lecteur, et l'amener à lire en détail l'article.
Lorsqu'un journaliste choisit un titre, il peut :
 - 1) utiliser un **titre informatif** (c'est-à-dire donner l'information principale, et le lecteur connaît ainsi le contenu de l'article)
 - 2) utiliser un **titre incitatif** (c'est-à-dire un titre qui va donner envie de comprendre de quoi on va parler et donc obliger le lecteur à parcourir l'article).
- Un **chapeau** : une phrase qui résume l'essentiel des informations
Le **texte** constitué de mots simples, de phrases courtes comprend :
 - une première partie, **l'attaque**, qui répond aux questions Qui ? Quoi ? Où ? Quand ?
 - une deuxième partie, **le corps de l'article**, qui répond aux questions Comment ? et Pourquoi ?
 - une dernière partie, **la chute**, qui explique le dénouement de la situation ou pose les questions encore non résolues.
- Les **intertitres** incitent le lecteur à lire l'ensemble de l'article en lui glissant quelques infos importantes. Ils le guident aussi et lui donnent des indices sur le contenu de l'article.
- Éventuellement un **encadré** qui donne des renseignements complémentaires d'ordre technique ou pratique.
- Éventuellement, une **photo et sa légende**.
Éventuellement, une **carte** ou une **infographie** (une information sous forme de dessin).